

Année universitaire 2025/2026

Gestion de patrimoine - 1re année de master

Responsables pédagogiques :

- AMELIE DE BRYAS
- FREDERIC GONAND - <https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/gonand-frederic>

Crédits ECTS : 60

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation en première année de master repose sur des socles de connaissances et de compétences à acquérir et en adéquation avec les objectifs visés, à savoir : droit et fiscalité, économie et finance, outils pour la gestion de patrimoine, auxquels s'ajoute en 2ème année de master un enseignement d'ouverture pour élargir le champ des cœurs de métiers visés : Patrimoine viticole, Marché de l'art, Patrimoine privé du chef d'entreprise, Medium and long Term savings in Europe.

Les objectifs de la formation :

- Former des spécialistes de la gestion de patrimoine capables de conseiller leurs clients dans la constitution et la transmission de leur patrimoine en termes d'optimisation et d'arbitrage au sujet de leurs actifs et de leurs structures patrimoniales aux différentes étapes de la vie
- Être capable de travailler sur les aspects juridiques et fiscaux français et internationaux de la création, gestion et transmission de patrimoine (prévoyance, épargne, retraite), les régimes matrimoniaux et le droit de la famille, la transmission du patrimoine du particulier et du professionnel, l'assurance-vie et la préparation à la retraite, la sélection de fonds, les stratégies de placement et la gestion de valeurs mobilières, l'évaluation financière du patrimoine immobilier et d'autres types d'actifs comme le placement dans l'art, la vigne... Ils sont formés pour décrypter et simplifier pour leurs clients l'environnement financier, juridique et fiscal tout en les guidant dans l'univers des placements

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

La 1ère année du master Gestion Patrimoine est organisée en 2 semestres et se déroule de septembre à avril, les cours ont lieu tous les lundis et mardis. Les étudiants du Master Gestion de Patrimoine sont en très grande majorité en apprentissage ou contrats de professionnalisation. Par conséquent, les cours sont concentrés sur deux journées de la semaine, le lundi et le mardi, les autres jours étant laissé au travail en entreprise d'octobre à avril. Sur les autres mois de l'année, les étudiants sont toute la semaine en entreprise. La scolarité en apprentissage garantit une sensibilité très professionnelle et concrète des étudiants. Les enseignements sont répartis en cours obligatoires et optionnels, dont les principaux sont en tronc commun comme le droit du patrimoine, finance et techniques commerciales.

La formation repose sur un triptyque pédagogique alliant droit et fiscalité, finance et économie, et des matières regroupées sous le vocable d'« outils » qui abordent de façon concrète et directement professionnalisant les savoir-faire nécessaire à tout conseiller en gestion du patrimoine (cas pratiques, matières comportementales (théâtre, activités culturelles auxquelles assiste la clientèle de la gestion de patrimoine et de fortune), langues, logiciels de gestion du patrimoine...). Environ 40% des heures de cours sont consacrées au droit et à la fiscalité, et 40% à la finance et aux aspects économiques. Une progression est organisée entre la 1ère et la 2ème année de master, avec une part encore importante d'enseignements fondamentaux fournis par des enseignants titulaires en 1ère année de master, qui diminue en 2ème année à mesure que les enseignements préparent à l'entrée sur le marché du travail et sont pris en charge par des professionnels vacataires.

ADMISSIONS

- Titulaires d'un diplôme BAC+3 (180 crédits ECTS) ou équivalent à Dauphine, ou au sein d'une autre université, d'un autre établissement de l'enseignement supérieur, dans les domaines suivants : Gestion, en Droit, en Économie ou Sciences Sociales.

POURSUITE D'ÉTUDES

Après la 1re année du Master Gestion du Patrimoine, les étudiantes et les étudiants continuent leur formation en 2ème année de Master, afin de se spécialiser dans leur domaine de compétences et se professionnaliser. Ils bénéficieront d'enseignements de haut niveau dispensés par des enseignants-chercheurs de Dauphine et d'intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise.

Avant d'intégrer le M2, ils peuvent réaliser une année de césure si leur cursus le permet, afin de développer une expérience professionnelle en France ou à l'étranger : stage, CDD, service civique, entrepreneuriat, formation complémentaire...

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 1
 - Obligatoire
 - [Mise à niveau Finance ou Droit](#)
 - [Fiscalité de l'entreprise et du patrimoine professionnel](#)
 - [Produits dérivés](#)
 - [Ingénierie sociale](#)
 - [Grands enjeux économiques contemporains](#)
 - [Le contrat d'assurance vie et ses risques civils et fiscaux](#)
 - [Théâtre - communication 1](#)
 - [Protection sociale](#)
 - [Economie de l'Epargne](#)
 - [Patrimoine et investissement Immobilier](#)
 - [Financial Portfolio Management](#)
- Semestre 2
 - Obligatoire
 - [Analyse crédit patrimonial](#)
 - [Communication 2 et Approche patrimoniale globale](#)
 - [Sociétés civiles](#)
 - [Anglais TOEIC / Anglais avancé](#)
 - [Nouvelles Technologies en GP - Cryptomonnaie et IA](#)
 - [Etude de cas en Gestion de Patrimoine : interactions civiles et fiscales](#)
 - [Finance internationale](#)
 - [Droit des sociétés](#)
 - [Etude de cas en Gestion de Patrimoine](#)
 - [Culture générale](#)
 - [TOEIC](#)
 - Bloc Optionnel : Choisir entre "Apprentissage" ou "Stage"
 - [Stage / Rapport de stage](#)
 - [Apprentissage / Livret d'apprentissage](#)

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 1

Obligatoire

Mise à niveau Finance ou Droit

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

L'enseignement s'ouvre sur l'étude des principes régissant la transmission du patrimoine en l'absence de volonté exprimée par le défunt : la dévolution successorale légale. Il s'agit de déterminer qui succède lorsque le défunt n'a pris aucune disposition particulière pour organiser sa succession. Seront analysées :

- les conditions pour succéder
- l'ordre des héritiers
- les règles de représentation
- les droits du conjoint survivant
- les principes d'égalité et de hiérarchie entre héritiers.

Cette première partie permet de comprendre la logique légale d'organisation de la transmission patrimoniale.

Dans un second temps, après avoir rappelé les limites imposées à la liberté de disposer (notamment la protection des héritiers réservataires), le cours aborde les libéralités, c'est-à-dire les mécanismes de transmission volontaire du patrimoine, entre vifs ou à cause de mort. Seront étudiés :

- les conditions de validité des donations et des testaments
- les différentes formes de libéralités (donations simples, donations-partages, legs, etc.)
- les règles relatives à la réserve héréditaire et à la quotité disponible
- le rapport et la réduction des libéralités excessives.

Enfin, le cours traite des modalités concrètes de transmission du patrimoine laissé par le défunt, qu'il soit attribué aux héritiers légaux ou à des personnes gratifiées par disposition volontaire. Cette partie est consacrée aux opérations de liquidation et de partage, comprenant notamment :

Le règlement de la succession

- l'option successorale
- La prise de possession des biens

La liquidation et le partage de la succession

- l'avant partage
- la répartition des biens

Méthodes de l'Enseignement

Le cours est un cours en ligne. L'enseignant vient répondre aux questions des étudiants au cours de quelques séances.

Compétences à acquérir :

Objectifs de l'enseignement

Ce cours, Droit du Patrimoine II, traite du droit des successions et des libéralités et poursuit l'étude du patrimoine de la famille (Droit du Patrimoine I). Après avoir étudié la famille dans ses aspects sociologiques et juridiques et patrimoniaux il sera alors question d'étudier comment ce patrimoine peut être transmis à titre gratuit du patrimoine, entre vifs ou à cause de mort.

Compétences visées : A la fin de l'enseignement, l'étudiant saura analyser un cas de transmission du patrimoine à titre gratuit, l'étudiant pourra ainsi indiquer les droits des héritiers à la suite du décès d'une personne.

Pré-requis obligatoires

Introduction à l'étude du droit – Droit Patrimonial I.

Mode de contrôle des connaissances :

Aucun

Bibliographie, lectures recommandées :

- S. Berre & S. Ferré-André, Successions et libéralités, 11^{ème} éd., Dalloz, coll. HyperCours, 2025.

- Cl. Brenner & Philippe Malaurie, Droit des successions et des libéralités, 11ème éd., LGDJ, 2024.
- M.-C. Forgeard, N. Levillain & A. Boiché, Liquidation des successions, Dalloz, 7ème éd., 2025-26.
- S. Piédelièvre, Successions et libéralités, Bruylant, coll. Paradigme, 2025-26.
- B. Beignier & S. Torricelli-Chrifi (dir.), Libéralités et successions, LGDJ, 7ème éd., 2025.
- C. Renault-Brahinsky, Mémento Droit des successions, Gualino, coll. Mémentos, 16 éd., 2025.
- J. Houssier, Droit des successions et des libéralités, Dalloz, coll. Mémentos, 3ème éd., 2023.
- F. Gonand & A. de Bryas, Gestion de patrimoine, Du diagnostic aux stratégies financières, juridiques, fiscales et relationnelles, chapitre 10, 5ème éd. 2025-2026
- Ouvrage collectif, Successions libéralités, Memento pratique, Lefebvre Dalloz, 2026

Fiscalité de l'entreprise et du patrimoine professionnel

ECTS : 3

Enseignants : ELODIE DISSON, SANDRA PIROU, ANNE SEIBEL

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Collecte et déduction de la TVA Territorialité de la TVA Assujettis et redevables partiels TVA immobilière et TVA sur les revenus locatifs Principe de la TVA sur la marge

Compétences à acquérir :

Acquisition des principes essentiels en matière de TVA

Pré-requis recommandés

Les cours de fiscalité de L3

Mode de contrôle des connaissances :

un examen terminal

Coefficient : 3

Produits dérivés

ECTS : 3

Enseignant responsable : JUAN RAPOSO (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/raposo-juan>)

Langue du cours : Français

Coefficient : 2

Ingénierie sociale

ECTS : 3

Enseignants : FANNY BASTIEN, ARTHUR MAITRE

Langue du cours : Français

Coefficient : 2

Grands enjeux économiques contemporains

ECTS : 3

Enseignant responsable : FREDERIC GONAND (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/gonand-frederic>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Parmi les thématiques abordées (nous ne les aborderons pas toutes, vous pourrez choisir...) :

1. La productivité est-elle l'ennemie de l'emploi ?
2. Nouvelles technologies et marché du travail
3. L'innovation : une approche économique
4. Economie digitale et industrie
5. L'Asie du Sud-Est et la Chine au milieu des années 2010
6. La transition énergétique
7. Les implications d'un niveau élevé de protection de l'emploi
8. Pourquoi un gouvernement pragmatique peut-il mener des politiques qui ne maximisent pas la croissance ?
9. Commerce international, productivité et emploi
10. Faut-il taxer le capital ?
11. Economie des Gilets jaunes
12. Industrie et environnement
13. Aspects économiques de la mobilité sociale
14. Formalités administratives pesant sur les entreprises : une approche économique
15. Les cycles économiques aujourd'hui
16. Les spécificités de l'économie numérique
17. Aspects économiques du temps de travail
18. L'économie circulaire et ses modèles d'affaires
19. Les relocalisations industrielles
20. Pandémies et croissance

Compétences à acquérir :

L'objet du cours est de fournir aux étudiants les raisonnements-clés de politique économique, fondés sur la meilleure littérature académique mais tenant compte aussi des contraintes du décideur public, pour une variété de thèmes d'actualité.

Ainsi peut se développer une vraie culture générale économique qui allie rigueur des concepts économiques employés et expérience de leur mise en œuvre concrète.

Depuis des années, les enseignants de l'IGP soulignaient que la culture économique générale devait être renforcée dans vos enseignements de futurs gestionnaires de fortune. C'est un des objectifs de ce cours.

Coefficient : 2

Le contrat d'assurance vie et ses risques civils et fiscaux

ECTS : 3

Enseignant responsable : FRANCK BESSMANN

Langue du cours : Français

Coefficient : 2

Théâtre - communication 1

ECTS : 3

Enseignant responsable : ALEXANDRA DADIER (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/dadier-alexandra>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

* La communication non verbale : exercices corporels, émotionnels, sensoriels

* La communication verbale : improvisations ludiques et créatives

* Travailler une scène : engagement personnel et émotionnel.

rapport à soi

rapport aux autres

rapport au monde

Compétences à acquérir :

Meilleure confiance en soi. Affirmer sa présence. Développer sa créativité.

Meilleure appréhension de sa place dans l'espace et dans le monde

Meilleure communication avec les autres.

Bibliographie, lectures recommandées :

undefined

Protection sociale

ECTS : 3

Enseignant responsable : GABRIEL OUTTERS

Langue du cours : Français

Coefficient : 1.5

Economie de l'Epargne

ECTS : 3

Enseignant responsable : FREDERIC GONAND (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/gonand-frederic>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

[1. La théorie du cycle de vie - le modèle de Modigliani et Brumberg.](#)

[1.1. Principales caractéristiques](#)

[1.2. Démonstration dans un cas simple.](#)

[1.3. Consommation, revenu courant, revenu permanent.](#)

[2. Développements ultérieurs.](#)

[2.1. Epargne de précaution.](#)

[2.2. Préférence pour l'héritage.](#)

[2.3. Contrainte de liquidité.](#)

[2.4. Aversion au risque.](#)

[2.5. Logement.](#)

[3. Quelques implications économiques de la théorie du cycle de vie.](#)

[3.1. Cycle de vie et accumulation optimale du capital](#)

[3.1.1. Profils théoriques et empiriques d'épargne.....](#)

[3.1.2. ... et d'accumulation du capital](#)

[3.2. Cycle de vie et lien entre vieillissement et épargne.](#)

[3.2.1. Vieillissement démographique et offre de capital](#)

[3.2.2. Vieillissement et rendement du capital](#)

[3.2.3. Vieillissement et stratégie de portefeuille des ménages.](#)

[4. Une analyse économique de la rente viagère.](#)

[4.1. Le risque de longévité et la réponse optimale théorique.](#)

[4.2. Un modèle pour évaluer les gains en bien-être d'une rente viagère.](#)

[5. Aspects empiriques : le comportement concret d'épargne en France.](#)

[5.1. L'enquête patrimoine 2015 de l'INSEE.](#)

[5.2. La théorie du cycle de vie confirmée en partie.](#)

[5.2.1. Ce qui est cohérent avec l'analyse économique standard.](#)

[5.2.2. Ce qui l'est moins, ou pas.](#)

Compétences à acquérir :

Il s'agit pour les étudiants de parvenir à maîtriser les principaux enseignements de l'analyse économique quant aux comportements d'épargne des ménages, et en particulier des relativement plus fortunés d'entre eux.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen final. Question de réflexion basées sur le cours.

Coefficient : 1.5

Patrimoine et investissement Immobilier

ECTS : 3

Enseignant responsable : FRANCOIS-LAURENT JACQUIER

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

les investissements immobiliers classiques et leur régime fiscal les investissements immobiliers de diversification et leur fiscalité les investissements immobiliers en club deal Etude de la fiscalité des différents supports d'investissement en immobilier Savoir établir et auditer une stratégie d'investissement immobilier dans le patrimoine global d'un particulier Sensibilisation au marché immobilier et aux stratégies de diversification de patrimoine

Compétences à acquérir :

Fiscalité impôt sur le revenu : revenus fonciers, réductions d'impôt et déduction d'assiette.

Fiscalité des véhicules d'investissement SAS, SCI, FPCI, OPPCI, GFV, GF, SCPI...

savoir étudier un dossier d'investissement en club deal

Coefficient : 1.5

Financial Portfolio Management

ECTS : 3

Enseignant responsable : VINCENT TENA (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/tena-vincent>)

Langue du cours : Français

Coefficient : 2.5

SEMESTRE 2

Obligatoire

Analyse crédit patrimonial

ECTS : 3

Enseignant responsable : PHILIPPE PETRENS

Langue du cours : Français

Coefficient : 1.5

Communication 2 et Approche patrimoniale globale

ECTS : 3

Enseignant responsable : ANNE BASCARY (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/bascary-anne>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

1ère partie- 6 H- Les nouvelles pratiques commerciales

L'objectif de ce cours est d'apporter des notions de bases afin de pouvoir construire un argumentaire adapté à une relation clientèle.

1- Ethique et conformité : Comment intégrer ces nouvelles normes dans le quotidien commercial ? Comment argumenter auprès d'un client ?

2- La digitalisation de la relation client : Quelles sont les nouveaux produits et services existants ? Quelles sont les perspectives d'évolution ?

3- L'Investissement Responsable : Quelles sont les définitions et les normes ? Quelles sont les produits et services existants ? Qu'est ce que le Greenwashing ?

2ème partie - 12 H Communication et Technique de vente

L'objectif de ce cours est d'appréhender les bases commerciales afin de développer sa posture relationnelle adaptée à une clientèle haut de gamme.

1- Les bases de la communication : Définition, techniques, choix du mode de communication

2- Présentation de son entreprise et de soi-même

3- Entretien de découverte du prospect/Client

4- Réaliser une proposition commerciale adéquate

5- Négocier et tenir son prix

6- Gérer une insatisfaction ou un conflit

Compétences à acquérir :

Capacité de synthèse et d'analyse

Ecoute active

Etre orienté client

Le sens du résultat

Capacité d'influence, Impact

Négociation

Capacité à fournir des services de conseil

Mode de contrôle des connaissances :

50% Evaluation continue (participation au cours, participation au training, remise d'un projet vidéo) et 50% Evaluation sur table

Coefficient : 2

Sociétés civiles

ECTS : 3

Enseignant responsable : MARION HOUDU

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Cours théorique et pratique sur la constitution d'une société civile, son fonctionnement et ses applications pratiques

Compétences à acquérir :

Constitution d'une société civile, règles de fonctionnement, applications

Coefficient : 2

Anglais TOEIC / Anglais avancé

ECTS : 3

Enseignants : PAULINE CORLAY, FANNY VALLOIS

Langue du cours : Anglais

Description du contenu de l'enseignement :

L'objectif du cours de TOEIC sera de se préparer au mieux au TOEIC. La préparation s'articulera autour de trois axes : apprentissage de vocabulaire récurrent à l'examen renforcement des bases grammaticales pour réussir les points grammaticaux de l'examen entraînement régulier à des examens blancs.

L'objectif du cours d'Anglais avancé sera d'approfondir sa pratique de l'anglais dans un univers professionnel, plus particulièrement appliqué à la gestion de patrimoine.

Compétences à acquérir :

TOEIC : compétences langagières (grammaire, vocabulaire) et méthodologique (format de l'examen)

Anglais avancé : compétences langagières (vocabulaire spécialisé, grammaire), interculturelles (comprendre et s'adapter à l'étiquette de différents pays), professionnelles (lecture de la presse spécialisée en anglais, rédaction de CV, cover letters et entretiens d'embauches adaptés au monde anglophone)

Pré-requis obligatoires

Pour le cours d'Anglais avancé : niveau B2 solide ou C1

Mode de contrôle des connaissances :

TOEIC : examen écrit sur le modèle de la partie Reading du TOEIC.

Anglais avancé : examen écrit comportant trois parties : une partie compréhension écrite (article de la presse spécialisée), une partie vocabulaire et grammaire (points de langue vus en classe) et une partie expression écrite (écriture d'un email sur un sujet en lien avec une étude de cas en gestion de patrimoine).

Coefficient : 2

Nouvelles Technologie en GP - Cryptomonnaie et IA

ECTS : 3

Enseignants : FREDERIC GONAND, MARION HOUDU

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/gonand-frederic>

Langue du cours : Français

Coefficient : 2

Etude de cas en Gestion de Patrimoine : interactions civiles et fiscales

ECTS : 3

Enseignant responsable : JEAN-MARC AVELINE

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Les interventions permettent, au travers d'un cas pratique complet et évolutif, de mettre en oeuvre les connaissances des apprenants sur les thématiques suivantes :

- Protection en époux,
- préparation de la transmission du patrimoine,

- Imposition des personnes physiques sur leur revenus et sur le capital
- Modes de détention des actifs immobiliers
- Modes de détention des actifs financiers

Compétences à acquérir :

Cet enseignement a pour but de donner aux apprenants les clefs d'une méthodologie efficace pour poser un diagnostic patrimonial pertinent et de construire une stratégie patrimoniale.

Pré-requis recommandés

Connaissances de base en fiscalité des personnes physiques

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu et cas pratique de fin d'année

Coefficient : 2

Finance internationale

ECTS : 3

Enseignant responsable : Guillaume ALLART (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/allart-guillaume>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Introduction à l'Economie Internationale

Macroéconomie Ouverte

Les Comptes Nationaux et la Balance des Paiements

Les taux de Change et le Marché des changes

Politique Macroéconomique Internationale

Le Système Monétaire International de 1870 à nos jours

La Mondialisation financière : crises et opportunités

L'euro et la théorie des Zones Monétaires Internationales

Les Pays en Développement : croissance, crises et réformes

Compétences à acquérir :

Identifier et différencier les enjeux et les problèmes en économie ouverte et en économie fermée.

Saisir les objectifs d'équilibre interne et externe et les enjeux pour la politique économique.

Comprendre le trilemme auquel font face les responsables de la politique économique et comment les différents systèmes monétaires se positionnent par rapport aux diverses options.

Identifier les facteurs qui ont nourri la forte croissance des marchés internationaux de capitaux.

Analyser les problèmes liés à la réglementation et à la supervision internationale des banques et des institutions financières non bancaires.

Saisir les causes et le déroulement de la crise financière qui a débuté en 2007.

Évaluer les bénéfices et les dangers liés au développement des marchés de capitaux

Analyser le processus qui a conduit à l'adoption de l'euro.

Décrire le Système européen de banques centrales et les contraintes imposées aux politiques budgétaires nationales par l'Union européenne.

Étudier les principaux enseignements de la théorie des zones monétaires optimales.

Évaluer la situation des pays membres de la zone euro depuis l'introduction de l'euro et les changements opérés en réponse à la crise

Analyser la distribution inégale de la richesse mondiale et ses causes.

Identifier les principales caractéristiques économiques des pays en développement.

Expliquer la place qu'occupent les pays en développement sur le marché international des capitaux et les problèmes de défaut sur la dette qu'ils rencontrent.

Comprendre les crises de change et les crises financières des pays en développement.

Pré-requis recommandés

Avoir déjà suivi au moins un cours de micro ou de macroéconomie

Mode de contrôle des connaissances :

Participation orale (10%) Partiel (35%) Examen final (55%)

Coefficient : 2.5

Bibliographie, lectures recommandées :

Economie Internationale

Auteur(s): Paul Krugman, Maurice Obstfeld, Marc Melitz Adaptation Française Par :gunther Capelle-Blanchard, Matthieu Crozet

Editeur : Pearson France

Dernière Edition

Droit des sociétés

ECTS : 3

Enseignant responsable : JACQUES AMAR (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/amar-jacques>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Les clauses importantes dans un contrat de société

Les spécificités des statuts d'une SAS

La société civile et les problèmes de transmission

les pactes d'actionnaires

Compétences à acquérir :

Compétence 1 : être capable de choisir un mode d'organisation

Compétence 2 : être capable de lire un contrat de société

Compétence 3 : être capable de gérer les principaux conflits entre associés

Pré-requis recommandés

Connaissance des principales formes sociales

Mode de contrôle des connaissances :

50 % contrôle continu, 50 % contrôle terminal

Coefficient : 2.5

Etude de cas en Gestion de Patrimoine

ECTS : 3

Enseignant responsable : MAXIME LERIDON

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Régimes matrimoniaux, transmission et assurance vie Protection sociale : prévoyance et retraite du salarié et des indépendants Statut du dirigeant individuel : optimisation, protection entre associés, homme clé Appréhender les fondamentaux de la protection sociale Appréhender les aspects juridiques et fiscaux de l'assurance vie et du contrat de capitalisation Appréhender le statut et la rémunération du dirigeant individuel ou chef d'entreprise

Compétences à acquérir :

Etre capable d'avoir une approche globale de la gestion de patrimoine

Etre capable de mettre en œuvre commercialement

Etre capable d'avoir une approche civile, juridique et fiscale

Coefficient : 2

Culture générale

Langue du cours : Français

TOEIC

Langue du cours : Français

Bloc Optionnel : Choisir entre "Apprentissage" ou "Stage"

Stage / Rapport de stage

ECTS : 3

Enseignant responsable : AMELIE DE BRYAS

Langue du cours : Français

Apprentissage / Livret d'apprentissage

ECTS : 3

Enseignant responsable : AMELIE DE BRYAS

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Le livret d'apprentissage de M1 constitue un document de suivi et d'analyse du parcours en alternance. Il a pour objectif de formaliser la progression de l'étudiant tout au long de l'année, en mettant en évidence les missions confiées, les compétences développées et leur articulation avec les objectifs pédagogiques du diplôme. À la différence d'un rapport centré sur une analyse approfondie d'une problématique, le livret d'apprentissage s'inscrit dans une logique d'accompagnement continu : il retrace les activités réalisées, explicite les savoir-faire et savoir-être mobilisés, et propose une réflexion critique sur les acquis professionnels. Il peut également intégrer des bilans intermédiaires, des évaluations du tuteur académique et du maître d'apprentissage, ainsi que des perspectives d'évolution. Ce document participe pleinement à l'évaluation du M1 en attestant de la montée en compétences et de l'autonomie professionnelle de l'étudiant.

Compétences à acquérir :

- Synthèse
- Analyse
- _ organisation des idées
- Rédaction

Pré-requis recommandés

M1 + cours de M2 en gestion du patrimoine

Mode de contrôle des connaissances :

Rédaction de 40/45 pages (hors annexes) + présentation du sujet devant jury (powerpoint + questions du jury)

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16